

## Descriptif du programme de rachat d'actions

---

Conformément aux dispositions (i) du règlement délégué n°2016/1052 complétant le règlement européen n°596/2014 par des normes techniques de réglementation concernant notamment les conditions applicables aux programmes de rachat d'actions ainsi que (ii) des articles 241-1 et suivants du règlement général de l'AMF, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société. Ce programme a été soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 31 mai 2017.

### Répartition par objectifs des titres de capital détenus, arrêtée à la date du 25 mai 2018

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 7 344 actions ordinaires.

Nombre de titres détenus répartis par objectifs :

- Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AMAFI : 7 344 titres ;
- Opérations de croissance externe : 0 titre ;
- Couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés : 0 titre ;
- Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions : 0 titre ;
- Annulation d'actions : 0 titre.

### Nouveau programme de rachat d'actions

**Autorisation du programme** : Assemblée Générale du 31 mai 2017, 10<sup>e</sup> résolution.

**Titres concernés** : Actions ordinaires.

**Part maximale du capital dont le rachat est autorisé** : 3 % des titres représentant le capital social de la société, soit 380 999 titres, étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée du programme dans le cadre de l'objectif de liquidité.

**Prix maximum d'achat** : 100 % de la moyenne pondérée des volumes du cours des actions de la société à la cote officielle d'Euronext Paris compartiment C, sur les 30 jours de bourse précédant l'opération.

**Montant maximal du programme** : 1 500 000 euros.

**Objectifs :**

1. Assurer l'animation du marché titre par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
2. L'attribution d'actions dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achats d'actions, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires sociaux dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
3. L'annulation de tout ou partie de ces actions, sous réserve de l'adoption par l'assemblée générale extraordinaire d'une résolution autorisant le Conseil d'Administration à procéder à cette annulation par une opération de réduction de capital social.

**Durée du programme :** douze mois à compter du 31 mai 2017, date de l'Assemblée Générale ayant autorisé le présent programme.

La présente publication est disponible sur le site de la société : <http://www.ast-groupe.fr/documents/autres-informations-reglees>



**A propos d'AST Groupe**

*Promoteur, constructeur et aménageur. Avec plus de 25 ans d'expérience et de savoir-faire en maisons individuelles, AST Groupe est le 3<sup>ème</sup> constructeur national et le 1<sup>er</sup> réseau de franchises de maisons à ossature bois avec sa marque NATILIA.*

Retrouvez toute l'information d'AST Groupe sur [www.ast-groupe.fr](http://www.ast-groupe.fr)

*Prochain communiqué : Chiffre d'affaires 1<sup>er</sup> semestre 2018 – 24 juillet 2018 après clôture*

**AST GROUPE**

**Relations investisseurs**

Olivier Lamy, Directeur Général Délégué  
Tél : +33 (0)4 72 81 64 64  
[olivier.lamy@ast-groupe.fr](mailto:olivier.lamy@ast-groupe.fr)

**AELIUM**

**Communication financière**

Solène Kennis  
Tel : +33 (0)1 75 77 54 68  
[skennis@aelium.fr](mailto:skennis@aelium.fr)



**Eligible PEA et PEA-PME**

*Euronext Paris compartiment C. Mnémonique : ASP – ISIN : FR00000 76887 – Bloomberg : ASP FP – Reuters : AST.PA*